

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3217 - Mardi 14 Août 2018 - Prix : 200 Fc

DESCENTE DU GIPN DANS LES LOCAUX DU JUWA

Six arrestations et la fermeture du siège

Le siège du parti Juwa fermé par le PIGN



**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Août 2018**

Lever du soleil:

06h 22 mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



PARTENARIAT CHINE-COMORES

**Le Palais du Peuple fait
peau neuve**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

FONCTION PUBLIQUE

Les fonctionnaires de Ngazidja toujours en attente de leur salaire

Le commissaire en charge de la fonction publique de Ngazidja est revenu sur le non paiement du salaire de juillet des fonctionnaires de l'île mais aussi sur la demande du secrétariat général en charge de la fonction publique de l'Union de lui transmettre le GISE amélioré du mois de juillet.

Les fonctionnaires de l'île autonome de Ngazidja n'ont toujours perçu leur salaire de juillet. Une situation qui vient envenimer les relations déjà tendues entre l'île et l'Union. Hier lundi, les fonctionnaires de l'île se sont réunis devant leur commissariat pour dire non à cette injustice. Le commissaire en charge de la FOP de Ngazidja se dit « choqué » par cette décision du gouvernement alors que leurs collègues mohéliens sont déjà payés depuis longtemps. « Jusqu'à aujourd'hui, on ne connaît pas la cause de ce non paiement. Mais à notre grande surprise, on a appris que les Mohéliens sont eux, payés », regrette Issihaka Mdahoma.

Comptabilisant plus de 4000 employés avec une masse salariale de 486 millions francs comoriens, le commissaire en charge de la FOP de Ngazidja assure qu'ils ont engagé des négociations avec l'Union afin de trouver une solution et ce dans les meilleurs délais. « Nous gardons espoir que les fonctionnaires seront payés et que nous reprendrons le travail dans les meilleures conditions », poursuit-il.

Issihaka Mdahoma a montré par la suite que dans l'ancienne comme la nouvelle Constitution, les îles jouissent librement de leur administration. « Le gouvernement a aujourd'hui la force et nous, nous avons le droit. Mais je pense qu'on va trouver un compromis dans les meilleurs délais »,



Le commissaire à la FOP de Ngazidja proteste

poursuit-il. Au même moment, le commissaire à la FOP de Ngazidja est revenu sur la lettre du secrétariat général de la fonction publique de l'Union demandant aux commissariats des fonctions publiques insulaires de lui transmettre la base de données du GISE amélioré de juillet 2018. Une

demande qui a été rejetée par le commissariat pour plusieurs raisons.

« Nous avons constaté que la lettre ne se fonde sur aucune référence juridique nous permettant de répondre favorablement à sa demande. Aussi, la base du système GISE amélioré dont nous disposons est celui du mois de février 2016 et non du mois de juillet 2018 comme vous l'avez mentionné », lance le commissariat en charge de la fonction publique de Ngazidja, avant d'ajouter que « chaque île administre et gère librement ses propres affaires ». Une autre rencontre avec les fonctionnaires de l'île est prévue mercredi à Ngazi Ngome siège du Gouvernorat.

Mohamed Youssouf

APPEL D'OFFRE : CONSULTANT NATIONAL

Intitulé du poste : CONSULTANT NATIONAL

Durée du Projet : Deux mois

Exim Bank Comores SA cherche à engager un Consultant National indépendant pour mener une enquête sur le marché local en Union des Comores.

Missions et Tâches : Le consultant doit faire une étude sociologique d'analyse comportementale de la population en Union des Comores vis-à-vis d'un produit bancaire.

Connaissances requises :

- Statistiques
- Méthodes de conseil psychologique
- Pédagogie
- Sociologie
- Psychologie
- Science des comportements

Aptitudes :

- Employer des méthodes scientifiques d'enquête
- Rédiger des rapports sur le travail
- Faire des recherches sur les comportements humains
- Donner des conseils en psychologie
- Communiquer les résultats d'analyse
- Appliquer ses connaissances sur le comportement humain
- Appliquer des techniques d'analyse statistique
- Réaliser des recherches

Informations complémentaires :

Le dossier de candidature doit être composé comme suit :

Une lettre de motivation adressée sous-pli fermé au Directeur Général et National d'Exim Bank précisant le poste :

- * un curriculum vitae
- * fournir les preuves des documents attestant les compétences requises.

Dépôt des dossiers de candidature : par courriel à : secretaire-dn@eximbank-tz.com (dans ce cas, le dossier physique sera apporté à l'entretien), au **secrétariat d'Exim Bank Comores SA** sise a Place de France Moroni

Date limite de dépôt des dossiers : 24 Aout 2018 à 14h00

NB : Les candidats peuvent avoir plus de détails sur le projet en se présentant à la banque.

Proverbe du jour

Le visage est le miroir du cœur

DESCENTE DU GIPN DANS LES LOCAUX DU JUWA

Six arrestations et la fermeture du siège

Des éléments du GIPN (Groupe d'Intervention de la Police Nationale) ont interpellé hier en fin d'après-midi six personnes du parti Juwa et procédé à la fermeture du bâtiment abritant le siège du parti. A l'heure où nous mettions sous presse, le motif était toujours inconnu.

Une série d'arrestations sans motif clair et des perquisitions régulières. Le parti Juwa subit l'affront régulier du régime. Après le secrétaire général, Ahmed Hassane El-Barwane et d'autres membres du parti de l'ancien Rais Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, hier six membres du principal parti d'opposition ont été interpellés et pla-

cés en garde à vue dans les locaux du ministère de l'Intérieur.

« Nous ne savons pas ce qui se passe et ne comprenons pas non plus ce qu'on nous veut », regrette Ismaila Msaidié, coordinateur du Juwa à Ngazidja. Pour ce conseiller insulaire du Ngouwéngwé, les pratiques du régime effraient la population. « Sommes-nous dans un Etat démocratique ou dans une jungle où règne la loi du plus fort ? ». Interrogé par La Gazette des Comores, Mohamed Msaidie et Ismaila Msaidie, respectivement député Moroni Sud et conseiller du Ngouwéngwé, regrettent le sort que subit aujourd'hui leur parti.

Ils affirment chacun à part qu'aucune note n'a été envoyée au parti pour leur interdire l'ouverture de leur

siège. « S'il s'agit de l'affaire Ali Radjabou, le procureur a saisi un juge d'instruction et dans ce cas, les arrestations ne doivent pas tomber comme des gouttes d'eau. C'est au juge d'instruction d'installer une commission rogatoire pour plus de précision sur l'enquête », explique Mohamed Msaidie.

Ce dernier persiste à clamer l'innocence du Juwa qui n'a « ni fomenté ni commandité » aucun coup. « Le Juwa est un parti du peuple, ils peuvent tout faire, le parti lui, aura toujours ses forces », a-t-il lancé. Parmi les six personnes arrêtées, la secrétaire permanente du parti. « S'il y a des gens qui ne sont pas contents du Juwa et de la politique nationale qu'il mène, ils ne peuvent pas nous faire taire », a lancé

Mohamed Msaidie pour qui un parti qui doit survivre dans la clandestinité devient audacieux, plus que d'autres.

« Nous voulons que la justice soit respectée, que les bavures cessent, que les enquêtes se poursuivent dans le respect des procédures pour que les vrais coupables paient de leurs actes, martèle le député de Moroni Sud. Mais que l'on ne vienne pas fermer un QG et prendre des gens pour aller les enfermer pour rien! ». A l'heure où nous mettions sous presse, La Gazette des Comores a tenté de contacter le ministre de l'Intérieur, en vain.

A.O Yazid

PARTENARIAT CHINE-COMORES

Le Palais du Peuple fait peau neuve

Routes, formations techniques, matériels militaires, bâtiments, la Chine investit beaucoup pour le développement des Comores. Dans une rencontre avec des parlementaires au sein de l'emblématique Palais du peuple, une mission chinoise à Moroni a annoncé sa réhabilitation, plusieurs décennies après l'avoir érigé dans le quartier de Hamramba. « Tout doit être refait et tout sera refait », assurent les deux parties.

La Chine, premier partenaire des Comores. Il suffit de jeter un œil aux grandes infrastructures du pays pour s'en rendre compte. Depuis son accession à l'Indépendance en juillet 1975, les Comores ont noué de bonnes relations avec la République populaire de Chine. Avec le Mongozi et la Révolution populaire d'août 1975, la Chine est devenue un des premiers partenaires économiques et sociaux de l'archipel. En matière d'infrastructures, elle a su s'imposer comme un allié incontournable pour les Îles de la Lune.

Dans ce même contexte, la République Populaire de Chine s'apprête, à travers son Ambassade permanente en Union des Co-



La mission chinois pour la réhabilitation du palais du peuple à Moroni

comores, à réhabiliter les locaux de l'Assemblée de l'Union des Comores. Ce bâtiment construit avec des fonds chinois dans les années 80, va être rénové et réhabilité au moyen de fonds chinois pour le développement à hauteur de 1,3 milliard de francs comoriens. Ce projet, qui concerne 3 parties principales du bâtiment, devrait redonner une autre image à la maison parlementaire comorienne selon le docteur Abdou Housseine, président de l'Assemblée nationale.

La mission d'experts, dépêchée par le Gouvernement Chinois et composée d'Ingénieurs en différents secteurs dont en

électricité, plomberie, un architecte en bâtiment, chef expert et un conseiller économique de l'Ambassade de Chine à Moroni, a montré son envie de servir le pays. Xie Dongtao, architecte et chef expert explique que les travaux toucheront l'espace extérieur et intérieur des locaux. De la toiture à la peinture, les portes, les différents réseaux, le prolongement des bureaux pour les députés et des présidents des commissions, l'élargissement de la salle de conférence, l'hémicycle et le perchoir du président, sans oublier le renouvellement des tribunes officiels, tout sera refait à en croire les différentes parties.

La salle de repos, qui est « le cœur du bâtiment » verra plusieurs modifications. « Cet espace ouvert qui rallie le bureau du président de l'Assemblée aux autres espaces dont la salle de spectacle, l'hémicycle et l'entrée principale doit être refait dans de meilleures conditions afin de permettre un confort idéal aux autorités nationales et internationales », a expliqué le vice-président Maoulana Charif à l'architecte chargé de la réhabilitation des lieux. Ces travaux qui débiteront d'ici 4 à 6 mois seront assurés par China Qiyuan Engineering Corporation, une entreprise chinoise allouée par la Chine.

Le président de l'Assemblée reconnaît que les travaux ont pris un grand retard malgré que la signature ait été faite il y a un an et demi. « Nous aurions bien voulu que ces travaux de réhabilitation débutent en janvier dernier mais l'homme propose et Dieu dispose. Cependant, je vais y mettre toute mon énergie afin que tout se réalise dans les plus brefs délais. Le plus important, c'est que le travail soit fait », s'est réjoui Abdou Housseine.

AO. Yazid

UNIVERSITÉ DES COMORES

Le Sneuc annonce le boycott des concours

Bloquée depuis des semaines, la validation des examens du deuxième semestre a enfin été proclamée. Pour le syndicat des professeurs de l'université, c'est là un moyen de satisfaire les doléances des étudiants car le principe n'est « ni de les punir ni de les sanctionner ». Le Sneuc use cependant d'une nouvelle stratégie pour mettre la pression au gouvernement pour l'organisation rapide du second tour de l'élection du président de l'Institution.

Et si le premier pas du syndicat avait échoué ? Les conséquences seront assumées par les nouveaux bacheliers qui attendaient une rentrée 2018 sans entrave au sein de l'unique université du pays. Questionné sur les actions menées, le secrétaire général du Syndicat national des enseignants de l'UDC (Sneuc) montre que cela aurait été cruel de délibérer la première session et bloquer la seconde. Raison pour laquelle un terrain d'entente devait-être trouvé au plus vite pour venir au secours de l'institution qu'il défend.

Pour continuer à mettre la pression au Gouvernement, les enseignants de l'Université menacent de boycotter les concours d'entrée à l'établissement si les autorités, en l'occurrence le ministre en charge de l'enseignement supérieur, n'organise pas d'ici là le second tour de

l'élection du président de l'Université. Ce qui serait une mauvaise nouvelle pour les nouveaux bacheliers car ce sont ces derniers, qui souhaitent s'inscrire dans les écoles et instituts, qui seront pénalisés.

Réunis en assemblée générale samedi 28 juillet dernier, le corps enseignant s'est dit déterminé à ne pas assister à l'organisation des concours de cette année, à travers une lettre officielle envoyée au président par intérim de l'institution. Dans un entretien exclusif accordé à La Gazette des Comores, Hassane Youssouf, Secrétaire Général du Sneuc, reste droit dans ses bottes et affirme avoir le soutien et la confiance de toutes les composantes de l'UDC, des parents et des étudiants ce qui est, selon lui, capital pour leur cause. Prévu entre le 11 et le 14 septembre prochain, les concours d'entrée dans les formations professionnalisantes pourraient ne pas avoir lieu à en croire notre interlocuteur. Pour ce dernier « cette situation de crise est engendrée de toute pièce par le Gouvernement ».

Pour éviter le pire, Hassane Youssouf affirme que le syndicat reste ouvert au dialogue. « Je ne crois pas que le gouvernement serait prêt à sacrifier la rentrée scolaire 2018 juste pour une affaire d'élections. En tous cas s'il persiste, il n'y aura pas de gagnant mais que des per-

Hassane Youssouf, le secrétaire général du Sneuc



dants », a-t-il prévenu. « Il y a une lueur d'ouverture de dialogue et restons ouverts pour l'intérêt suprême de notre institution », a-t-il poursuivi. Selon lui l'Université est en grève et les concours font partie prenante du mouvement mais que la délibération des examens était un repli stratégique pour mieux sauter.

Le problème de l'UDC ne concernerait donc pas seulement les élections mais plus les textes. Des réformes qui selon lui modifieraient l'éthique de l'institution. « Nous ne baisserons jamais les

bras. Désormais, ce n'est plus une question d'élection mais il en va de la survie de l'université », a alerté Hassane Youssouf pour qui le Ministre est en train de jouer avec le syndicat afin de gagner du temps. Il y'a une semaine, le Ministre aurait tenté de renouer le dialogue via son secrétaire général. Pour le principal mouvement syndical des enseignants, « l'avenir des enfants ne devrait jamais être sacrifié ».

A.O Yazid

STADE OMNISPORT MALOUZINI

L'entreprise SCG s'attaque à la pelouse

Les travaux du stade omnisport de Maluzini sont presque achevés.

Samedi, l'entreprise chinoise SCG a annoncé démarrer la pose de la pelouse qui doit recouvrir la surface.

La société demande à cet effet à la Ma-mwe la fourniture journalière de 60 m3 d'eau pour l'arrosage.

L'entreprise chinoise devrait être en mesure de livrer le stade au mois de

mai 2019.

Le gros des travaux du complexe sportif de Maluzini est achevé. Le stade commence à prendre peu à peu forme. Le terrain est presque entièrement clôturé, les tribunes achevées, l'écran géant et les lumières installés. La Shanghai construction groupe (Scg) se prépare

à poser la pelouse naturelle, qui doit recouvrir la surface de jeu. Les travaux ont débuté samedi. « Le terrain commence à prendre forme. Maintenant, on se prépare pour implanter la pelouse qui doit recouvrir la surface de jeu », avance Abdou Raouf Ahmed, le responsable comorien des infrastructures.

Pour le début des travaux de l'implantation de la pelouse, le chantier demande à la Ma-mwé la fourniture de 60 m3 d'eau journalière requise pour l'arrosage. « Le seul souci, c'est qu'il nous faut 60 m3 d'eau par jour, et c'est loin d'être évident. Mais nous sommes actuellement en discussion avec Ma-mwe pour voir comment elle peut nous fournir ces 60 m3 journaliers. C'est elle qui nous dira si on utilise les tuyaux ou s'il faut construire une citerne de stockage », poursuit-il.

Le problème d'eau reste le gros

défi que doit relever la partie comorienne. L'on se souvient que Ma-mwe avait déjà du mal à fournir le débit d'eau souhaité par la SCG. Sur les travaux du stade de Malouzini, ils sont en avance et l'entreprise chinoise devrait être en mesure de livrer le stade au mois de mai 2019. « L'entreprise avait demandé à être exonéré de taxes, et pourtant elle a dû en payer certaines. Ce qui fait qu'il y a un gap par rapport au budget initialement prévu. Le gouvernement doit rembourser ces sommes pour que nous puissions être au rendez-vous », avance le responsable comorien des infrastructures. Autre souci, la partie comorienne doit arriver à achever sa part de travaux à savoir le bitumage de la « route circulaire » qui doit cerner le stade.

Mohamed Youssouf



Stade Malouzini vers la fin du chantier

Pour une paix durable et contre toutes formes de violences comme méthodes de gouvernance

"Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que,

par la disposition des lois, le pouvoir arrête le pouvoir". (Montesquieu, de l'Esprit des lois.)

Désormais, nous savons que l'ordre et la sécurité que le pouvoir devait garantir pour préserver la paix au sein de la population est mise à mal par la violence répétitive orchestrée par des fonctionnaires habillés dont on pourrait douter de leur formation et de leur efficacité.

Ainsi ce désordre voulu par les uns, exploité par les autres notamment les va nu pieds, livre les faibles à la domination des bruyants et des puissants et cet affrontement désintègre en même temps notre société. Chacun se demande : pourquoi cette violence ? Cette question est fondamentale et la réponse n'est pas évidente. L'histoire fourmille d'exemples où l'on voit la liberté dégénérer en désordre et le désordre rebondir en tyrannie.

Depuis les années 1990, chez nous, l'autorité a cessé d'être un argument par elle-même. Ceux qui détiennent le pouvoir actuel doivent tenir compte de cette nouvelle donne. L'ordre qu'ils voudraient imposer à la population de ne plus marcher pacifiquement à la sortie de la mosquée, chaque vendredi, ne peut s'agir d'une réaction marchant, bottée et casquée à contre-courant de l'histoire. Cet ordre doit se fonder sur la pratique de la liberté. Or nous savons tous

qu'aujourd'hui cette liberté est menacée, plusieurs responsables politiques sont empêchés de voyager à l'intérieur comme à l'extérieur de nos îles.

Il n'y a rien de choquant à ce que dans une démocratie ouverte et libre, coexistent des hommes et des femmes dont les opinions et les idéologies sont différentes. Il ne faut pas s'alarmer non plus si ce qui paraissait évident hier est remis en cause aujourd'hui. Le droit de penser autrement par rapport au pouvoir n'est pas l'équivalent du désordre. Le temps de la pensée unique, du parti unique est révolu. Au contraire nul ordre ne peut être établi en profondeur, c'est-à-dire, accepté, s'il ne respecte pas le droit à la différence.

Dans cette jeune démocratie, ce n'est pas seulement au législateur central (l'élu du peuple), mais à chacun des corps sociaux de tracer les limites à ne pas franchir.

L'impulsion et la sanction se trouvent dans l'opinion. C'est elle qui décide où s'arrête la liberté et où commence le désordre. Ses arrêts sont souverains. C'est pourquoi il est fondamental qu'elle prenne sans ambiguïté le parti de la modération et de la responsabilité, contre toutes formes de violences et d'où qu'elles viennent.

D'ailleurs, il ne faut pas attendre

pour le faire qu'éclatent les désordres physiques. Et qu'on ne se prononce pas en fonction de préférences politiques :

La violence des amis n'est pas plus recommandable que celle des adversaires. Vis-à-vis de la violence, de l'excès, de l'outrage et de la démesure, de l'égoïsme indifférent à la solidarité, de la politique du pire, l'opinion publique ne doit montrer aucune indulgence. Elle doit se former un réflexe de répulsion vis-à-vis des visages congestionnés et des voix bordant l'hystérie, comme aussi du vocabulaire de l'outrance et de la menace. Elle doit les blâmer d'où qu'ils viennent, et dès qu'ils apparaissent. C'est ainsi d'elle-même, et en elle-même, que l'opinion publique défendra sa propre liberté et lui assurera d'être paisible.

C'est pourquoi, si le pouvoir veut mettre fin à la violence, doit chercher la cohérence : il doit faire l'inverse de ce qu'il a fait jusqu'ici. On n'accapare pas le pouvoir, on accepte de le partager avec ceux qui ont lutté eux aussi pour l'indépendance de notre pays ; on ne les rejette pas vers le diable, on leur fait une place bien méritée. On organise des élections sérieuses et honnêtes auxquelles participent, avec les garanties d'usage, les autres forces po-

litiques d'opposition. Bref, si cela se faisait, je crois bien que beaucoup de gens dans ce pays feront la paix avec les militaires car sauf erreur de ma part, le rôle d'une armée dans un pays, c'est de sécuriser les citoyens et leurs biens, contrairement à ce qui se passe maintenant.

On peut citer beaucoup d'autres cas où il suffirait de dire : « Halte ! Faisons le contraire pour qu'au blocage succède l'ouverture et que se dégagent des horizons aujourd'hui bouchés ».

Pour finir, rappelons que c'est un signe d'infantilisme politique que de réagir par la violence ou la menace à tout ce qui vous paraît une atteinte à vos droits ou à votre dignité.

A l'inverse, c'est une marque de maturité que de rechercher la conciliation avec l'autre, de se placer à son point de vue pour comprendre son attitude, de négocier avec lui sans se lasser, de s'en remettre à l'arbitrage pour trancher les différends.

En général, ce sont les plus mauvais dictateurs qui créent le plus d'histoires et de conflits à propos de tout et de rien.

**Professeur Djaffar MMADI,
Universitaire**

HABARI ZA UDUNGA

Pour la révision des jours de congé hebdomadaire ?

Quels sont les pays dans le monde qui n'ont pas opté pour le week-end dit « universel » comme les Comores ? Parmi les 193 pays membres de l'ONU, 19 ont choisi ce week-end semi-universel. L'universel, celui que nous connaissons dans notre pays, avec son samedi et son dimanche chômés pour la majorité de la population, il a été adopté par 143 pays dans le monde. Le repos du vendredi-samedi est parfois considéré comme « semi-universel » par référence au week-end du samedi-dimanche considéré comme « universel ».

Certaines monarchies du Golfe comme l'Égypte, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Koweït, Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Qatar ont également abandonné le repos du jeudi-vendredi pour y consacrer le vendredi-samedi. Ceci afin de permettre à la bourse d'être à un rythme plus proche de celui des autres bourses d'importance. Cela devrait aussi faciliter les voyages.

Et le reste ? Trois pays - la Somalie, l'Afghanistan et le Yémen - ont conservé le week-end « traditionnel » des pays musulmans, c'est-à-dire le jeudi et le vendredi. D'autres encore n'imposent qu'un jour obligatoire de repos - c'est le cas de la très autoritaire Corée du Nord (dimanche chômé), de l'Inde (dimanche chômé), du Népal (samedi chômé), de l'Iran (vendredi chômé) ou de la Birmanie (dimanche chômé). A noter qu'en Inde, le jour de repos obligatoire est donc fixé au dimanche, mais les régions peuvent choisir un autre jour en plus, particulièrement pour les fonctionnaires.

Le sultanat de Brunei a lui opté pour une solution unique, et pas franchement pratique : les jours de repos imposés par la loi dans ce petit État musulman coïncident dans un coin de l'île de Bornéo sont le vendredi et le dimanche.

Autre exemple original, enfin, celui de la Gambie, qui a réussi, du moins pour ses fonctionnaires, à concilier le week-end universel et une

partie du week-end musulman : depuis le 1er février 2017, tout le secteur public est soumis à un repos hebdomadaire qui va du vendredi au dimanche. Oui, trois jours. Cela dit, les journées de travail ont été rallongées pour l'occasion de deux heures.

Chez nous, il faudrait se poser la question et de voir si nous ne devons pas nous aligner sur ces pays qui sur la base du développement de l'économie mondiale ont changé de week-end sachant que peu de personnes se présentent dans les administrations le vendredi préférant rester dans leur localité. Sans compter le poids social de rater de prendre part à la prière de vendredi pour les fonctionnaires résidant loin de la capitale. Rappelons, par ail-

leurs qu'au cours de la période dite révolutionnaire, le week-end débutait le vendredi.

Ne serait-ce pas plus simple et plus correct d'envisager un week-end de deux jours à savoir le vendredi et le samedi pour simplifier la vie des gens et unifier définitivement les horaires administratifs du secteur public et du privé ?

Le débat est lancé, il reste aux autorités de faire une étude sur tous les aspects liés à un changement de week-end pour prendre une décision au meilleur des intérêts du fonctionnement de l'État.

Mmagaza

La gazette des Comores,
Savoir et comprendre

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, NGAZIDJA

Réduit à 10, Élan craque face à Ngaya (1-0)

Le stade de Moroni a accueilli le week-end, le dernier quart de finale, comptant pour la Coupe des Comores, phase régionale. Après un duel, caractérisé par de vives répercussions, Ngaya Football club de Mde s'impose de justesse au détriment d'Élan club de Mitsoudje (1-0). Malgré le précieux soutien offensif apporté régulièrement par le défenseur Jaloud, Élan, réduit à 10, n'est pas parvenu à inverser la tendance.

Le dimanche 12 août 2018 à Moroni, Ngaya s'était confronté avec Élan club, à l'occasion du quart de finale de l'édition 2018 de la Coupe des Comores, phase régionale. Dès le coup d'envoi, le climat du match s'est technico-tactiquement tendu. Les occasions fusent

ici et là. Jaloud, latéral droit d'Élan, apporte régulièrement le surnombre aux actions offensives. Mais, en vain ! A la 20e minute, son 1er coup franc direct est repoussé par la barre transversale.

Onze minutes plus tard, un autre coup de pied arrêté de Ngaya, exécuté par le Malgache Faly déflore les filets. Le stade s'enflamme. Hélas, exultation de courte durée ! Le but est refusé. L'arbitre aurait ordonné un coup franc indirect. Immédiatement, l'arbitre central, Noiret Malaka, est encerclé par une foule de joueurs déchaînée et contestataire. Après explication, le climat s'apaise. La 1ère période s'achève par un score nul et vierge de but (0-0). A la 48e minute, Said Hachim de Mde, récupère au centre du terrain, un ballon mal dégagé par le portier adverse, et quasi simultanément, il déclenche une très longue frappe dans un camp

presque déserté. Le seul but du match est marqué (1-0). Peu de temps après, Farid d'Élan est expulsé pour double carton jaune.

Une victoire méritée

Ils ont dit :

Hachim Ali Abdou (Ngaya) : « C'était un match de haut niveau. On est resté soudé jusqu'au coup de sifflet final. Sans vanter l'équipe, je pense que c'est une victoire méritée. On prépare bien cette compétition. On rêve le trophée. Bonbon Djema ne nous impressionne pas. En demi-finale, il sera un adversaire comme un autre. Il suffit de rester concentré ».

Chamitet Mohamed (Élan club) : « Le match était bien engagé. On a tout tenté. Ngaya, que je respecte beaucoup, a su résister. Une erreur de notre

gardien de but lui a permis de marquer le seul but du match. Oui, je suis conscient que j'ai une part de responsabilité dans notre défaite. Je n'aime pas commenter l'arbitrage ».

Bm Gondet

Calendrier,

Coupe de la Ligue, Août 2018

A/ Huitième de finale, Mardi 14 :

Jacm # Us Selea

B/ Quart de finale

1/ Mercredi 15 :

Ngaya # Bonbon Djema

2/ Jeudi 16 :

Twamaya # Enfants des Comores

3/ Mercredi 29 : Us Mbeni # Volcan

4/ Jeudi 30 : Amicale club # Vainqueur

(Jacm # Selea)

Avis de Recrutement : Auditeur Interne H/F à Moroni – Exim Bank Comores SA

Métier/Spécialité : Banque

Pays : Comores

Ville : Moroni

Mission : Exim Bank Comores recrute pour le compte d'une Institution bancaire de la place un AUDITEUR INTERNE.

- Effectuer des missions de contrôle sur place et à distance auprès de l'ensemble des services et agences ;
- Vérifier que la banque respecte les règles externes et internes qui lui sont applicables ;
- Informer les responsables des principaux constats effectués, ainsi que les organismes régulateurs ;
- Rendre compte des missions menées à la Direction du groupe de l'Audit Interne ;
- Participer à l'évolution des outils et des méthodes d'audit ;
- Participer à l'organisation du système de contrôle interne ;
- Assurer la mise en œuvre des plans d'actions ;
- Faire des audits par processus, par structure ;
- Rédiger des projets de rapports à l'issue de ses missions ;
- Suivi les recommandations
- Répondre aux investigations des organes régulateurs.

Profil : Diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 4 minimum) ou diplôme bancaire ;

- Expérience d'auditeur interne de 01 ans minimum, idéalement dans un établissement bancaire ;
- Avoir des connaissances générales sur les différents métiers de la banque (commercial, production, comptabilité, gestion, informatique) ;
- Avoir des connaissances spécifiques en analyse financière et en risque de crédit ;
- Connaître les techniques d'investigation et de contrôle (analyse, rédaction des rapports d'audits) ;
- Maîtriser l'outil informatique (bureautique et logiciel de banque) ;
- Maîtriser le tableur Excel (formules, tableaux croisés dynamiques, graphiques) ;

- Etre rigoureux et organisé
- Faire preuve de curiosité et de ténacité ;
- Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Etre à l'aise à l'écrit et à l'oral ;
- Etre à l'aise en français et en anglais.
- Savoir travailler en équipe et dans la confidentialité.
- Avoir une bonne connaissance des normes comptables internationales (IRFS), des normes du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA), des normes internationales d'audit (ISA) et de la comptabilité des projets est indispensable ;

COMMENT POSTULER

- Envoyez votre dossier par mail au secretaire-dn@eximbank-tz.com
- Envoyer par courrier au
o Directeur National et Général Exim Bank Comores SA – Place de France – Moroni

Les candidats intéressés doivent envoyer :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur National et Général ;
- Une photocopie légalisée des diplômes ;
- Un curriculum Vitae détaillé signé et paraphé par le candidat ;
- Les copies légalisées des attestations de travail ;
- Une copie l'égalisée d'acte de naissance ;
- Une copie légalisée du Certificat de Nationalité ;
- L'adresse et contact de trois personnes de référence ;
- La prétention salariale

Date limite de dépôt des offres

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée **au 30 Août 2018 14h00.**

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite de la sélection.